

Rectificatif

Générale

colonial

Rectificatif n° 69-1380/SG/FP portant révocation de son emploi de M. Omar Aden Hassan dit Jérôme, instituteur de 2° classe du cadre territorial.

n° 69-1380/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
23 septembre 1969

Numéro JO
n° 21 du 10/10/1969

Date du numéro
10 octobre 1969

TEXTE INTÉGRAL

Au lieu de : «Art. 1er— M. Omar Aden Hassan dit Jérôme, instituteur de 2e classe, 1er écheon (indice 450) du cadre territorial de l'Enseignement public, suspendu de ses fonctions, qui ne réunit plus les conditions nécessaires pour exercer un emploi public, en raison de sa condamnation par le Tribunal correctionnel de Djibouti en date du 6 mars 1969, à trois mois d'emprisonnement du chef de vol, est révoqué de son emploi avec suspension de ses droits à pension... » Lire : Art. 1er —M. Omar Aden Hassan dit Jérôme, instituteur de 2e classe, 1er écheon (indice 450) du cadre territorial de l'Enseignement public, suspendu de ses fonctions, qui ne réunit plus les conditions nécessaires pour exercer un emploi public, en raison de sa condamnation par le Tribunal correctionnel de Djibouti en date du 6 mars 1969, à trois mois d'emprisonnement du chef de vol, est révoqué de son emploi sans suspension de ses droits à pension...»